

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	1^{er}
Nom de site	21/DU MARCHE SAINT HONORE	Numéro	T15134
Adresse du site	21, place du marché Saint Honoré	Hauteur	R+6 (24.61m)
Bailleur de l'immeuble	Privé - JP Morgan	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur 3 antennes à faisceaux orientables et partage de la fréquence 2100 MHz 4G/5G.		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts ;		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	03/12/2019
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	07/05/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	07/06/2021

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G (3500 MHz).		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences, 700, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz), 4G/5G (2100 MHz) orientées vers les azimuts 0°, 150° et 240°.		
Distance des ouvrants	6m en dessous de l'antenne (Fenêtres)	Vis-à-vis (25m)	R+5 (20m)
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100) : 0° < 4V/m - 150° < 4V/m - 240° < 4V/m 5G (3500) : 0° < 3V/m - 150° < 3V/m - 240° < 4V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	31.5m		

Incidence visuelle

Description des antennes	Ce projet comprend : 3 antennes panneaux existantes azimuts 0°, 150° et 240° (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 nouvelles antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) pour les mêmes azimuts.
Intégration antennaire	Ajout de 3 nouvelles antennes
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



AUCUN ETABLISSEMENTS PARTICULIERS DZANS UN RAYON DE 100M.

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 21 PLACE DU MARCHÉ SAINT HONOR 75001 PARIS--1ER-ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 0°	Azimut 150°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	22.5 m	22.5 m	28.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 21 PLACE DU MARCHÉ SAINT HONOR 75001 PARIS--1ER-ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 0°	Azimut 150°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	22.5 m	22.5 m	25.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

a. Azimut 0°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5m.



b. Azimut 150°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 150°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5m.



c. Azimut 240°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 25.5m.



Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



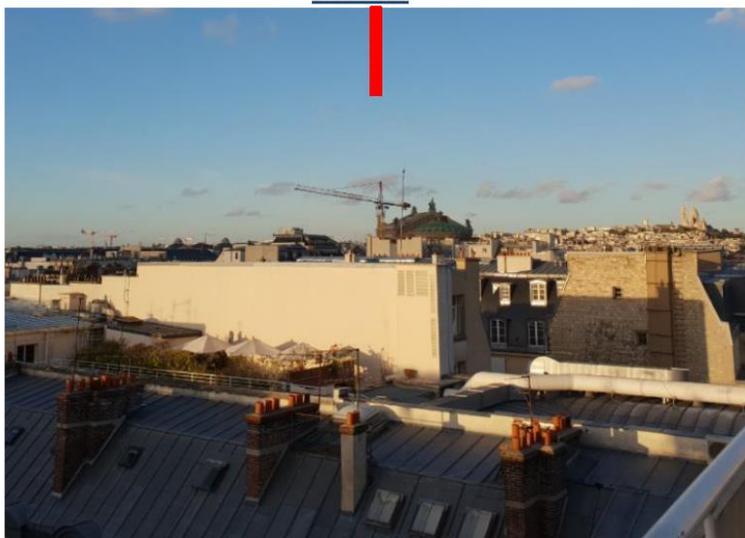
Etat projeté :



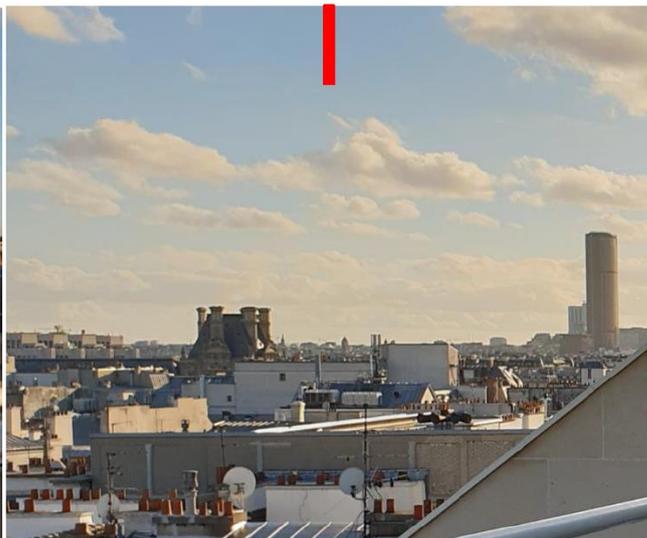
SANS CHANGEMENT VISUEL

Vue des Azimuts

Azimet 0° :



Azimet 150° :



Azimet 240° :

